



Nombre de membres afférents au conseil municipal :	19
" " en exercice :	19
" " qui ont pris part à la délibération :	16
Date de la convocation :	20 mai 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GRIÈGES**

**SÉANCE du 27 MAI 2026  
2026 / 41**

L'an deux mil vingt-six et le vingt-sept du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : M. LAURENT Thierry, Mme CHEVALIER Lydie, M. LARGE Eric, Mme SANJUAN Catherine, M. PASQUIER Olivier (arrivée 20h30), M. LORIN Christian, M. KASLANI Mohammed, Mme CAZABON Laurence, M. CHAMBE Loïc, Mme CHARDIGNY Marie-Pierre, Mme CHEMAIN Nathalie, Mme GUERBER Karine, M. LAMPS Arnaud, MOLARD Cindy, Mme PICORNOT-AURAY Muriel.

Excusés : M. BEN Fabien (procuration donnée à M. LAURENT Thierry), M. ROLLINGER Laurent (procuration donnée à Mme Catherine SAN JUAN), Mme ROUX Cécile.

Mme Catherine SANJUAN a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : CREATION DE LA COMMISSION FINANCES ET DESIGNATION DES MEMBRES**

Par délibération 2026/20 du 20 mars 2026, le conseil municipal a procédé à la création des commissions municipales et à la désignation de leurs membres.

Mme le Maire propose l'ajout d'une commission finances.

Elle rappelle que conformément à l'article L.2121-22 du CGCT, les commissions municipales, présidées de droit par le Maire, sont composées uniquement de conseillers municipaux.

Après avoir examiné l'opportunité de la création de cette commission,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** de la création d'une commission finances,  
**DESIGNE** les membres suivants :

- Thierry LAURENT
- Lydie CHEVALIER
- Eric LARGE
- Catherine SAN JUAN
- Olivier PASQUIER
- Christian LORIN
- Laurent ROLLINGER

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,  
Annick GRÉMY.